

# Les téléphériques urbains prennent leur essor

- Les projets de transport par câble fleurissent, notamment en Ile-de-France.
- Le coût de l'infrastructure est plus faible que celui d'un tramway, et les contraintes juridiques ont été allégées.

## TRANSPORT

Lionel Steinmann  
@lionelsteinmann

L'engouement des élus locaux pour les téléphériques urbains se confirme. Alors que Brest s'apprête à inaugurer le sien en octobre (lire ci-dessous), le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) a lancé lundi la concertation publique pour le projet de transport par câble reliant Créteil et Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brévanes, dans le Val-de-Marne. Et la région ne devrait pas s'en tenir là, puisqu'elle a annoncé il y a deux

mois « une stratégie globale de développement du câble en Ile-de-France ». Plus d'une dizaine de projets sont dans les cartons, notamment pour améliorer la desserte du plateau de Saclay, dans l'Essonne. Ailleurs, Toulouse ou Grenoble, pionnière en la matière avec son téléphérique de la Bastille inauguré en... 1934, peaufinent leurs études.

### Une option crédible

Longtemps réservé aux skieurs et aux touristes en quête de vues imprenables, le téléphérique est désormais considéré par les autorités organisatrices comme une option crédible pour les transports en commun dans les villes. Il est par-

ticulièrement approprié pour franchir des barrières naturelles (fleuve, relief...) ou améliorer la desserte de quartiers enclavés par des faisceaux d'autoroutes ou de voies ferrées.

Selon ses promoteurs, les volumes de trafic peuvent rivaliser avec ceux d'un bus en site propre ou d'un tramway. La future ligne Créteil-Villeneuve-Saint-Georges, baptisée « Câble A », disposera par exemple de cabines de 10 places (toutes assises) qui se succéderont toutes les trente secondes environ. De quoi, selon les estimations de STIF, transporter de 700 à 1.800 voyageurs durant l'heure de pointe du matin à la vitesse de 22 kilomètres-heure.

Le coût de l'infrastructure est par ailleurs un peu inférieur à celui d'un tramway (celui de Câble A est évalué à 120 millions d'euros pour 4,5 kilomètres de ligne) et la phase de travaux perturbe nettement moins la circulation automobile. De surcroît, le recours à l'énergie électrique réduit l'impact sur l'environnement.

## Les projets de transport par câble recensés par la région Ile-de-France



« LES ÉCHOS » / SOURCE : STIF

Surtout, le régime juridique du transport par câble vient d'être clarifié. Le texte qui s'appliquait auparavant, issu de lois remontant à 1941, supposait l'expropriation systématique des habitations survolées. Cela le rendait « obsolète et inapplicable hors zone de montagne », a pointé l'an dernier le ministère de l'Environnement. Il a instauré à la place des servitudes d'utilité publique, ce qui permet d'indemniser les propriétaires concernés sans nécessairement les exproprier.

### Des oppositions locales

Cette perspective ne suffira pas forcément à amadouer les riverains. Les projets de téléphérique suscitent régulièrement des opposi-

« Moderne et écologique, ce moyen de transport améliorera la qualité de service offerte aux voyageurs. »

LE SYNDICAT  
DES TRANSPORTS  
D'ÎLE-DE-FRANCE

tions locales, qui dénoncent les atteintes au paysage ou la pollution sonore. La consultation publique sur Câble A, qui doit s'achever le 28 octobre, permettra d'en prendre la mesure. Même si les habitants ne sont pas invités à valider ou non le projet sur son principe, mais à donner leur avis sur différentes variantes d'implantation des futures stations.



### À NOTER

Le projet de téléphérique pour améliorer la desserte du plateau de Saclay fera l'objet d'une étude spécifique du STIF à l'automne 2017.

## Brest relie deux quartiers avec un téléphérique

La ligne opérée par Keolis peut transporter jusqu'à 1.200 passagers par heure sur 420 mètres, pour un trajet de trois minutes.

Stanislas du Guerny

— Correspondant à Rennes

Les derniers réglages sont en cours. Le téléphérique urbain de Brest sera bien opérationnel fin octobre. « Ce sera le premier du genre en France », affirme-t-on, non sans fierté, à Brest Métropole. Géré par Keolis, filiale de la SNCF concessionnaire du réseau des transports publics de l'agglomération (tramway et bus), cet équipement relie deux quartiers de la ville distants de seulement

420 mètres, mais séparés par une rivière, la Penfeld, et une zone militaire où accostent des navires. Ce téléphérique composé de deux cabines aura coûté 19,1 millions d'euros. Il est équipé d'un nouveau type d'appareil, le SDMC (pour « saut-de-mouton à câble »). « Les cabines ne se croisent pas l'une à côté de l'autre mais l'une au-dessus de l'autre, réduisant l'envergure du système et des stations et donc l'emprise

au sol », explique-t-on à Brest Métropole. Le chantier a été confié sur appel d'offres à un groupement composé de Bouygues Construction (mandataire) et de l'entreprise suisse Bartholet Maschinenbau (BMF), spécialiste des remontées mécaniques. L'installation des câbles revient à Mécamont Hydro.

### Une économie de coûts

Ce téléphérique va circuler tous les jours entre le nouveau quartier d'affaires et d'habitat des Capucins, situé sur un plateau, et le bas de la célèbre rue de Siam, laquelle s'ouvre sur le centre-ville et le château. Les 1.200 passagers par heure qu'il peut transporter vont bénéficier pendant ce court trajet de trois minutes à

70 mètres de haut d'une vue imprenable sur la ville et la rade. Chacune des cabines est vitrée à 360°.

François Cuillandre, le maire de Brest et président de la métropole, n'a pas choisi au hasard ce mode de déplacement. C'est le moins coûteux. L'option pont transbordeur aurait coûté 40 à 60 millions d'euros, celle du pont soutier levant entre 40 et 100 millions, celle d'une passerelle entre 25 et 30 millions. L'énergie produite par les cabines en phase descendante est stockée dans des batteries de Blue Solutions (Bolloré) puis utilisée en phase d'ascension. A Brest, où la météo est parfois capricieuse, les cabines sont prévues pour fonctionner jusqu'à un vent de 100 km/h. ■

# 19,1

MILLIONS D'EUROS

Le montant de l'investissement.